



FESTIVITÉS NATIONALES

Chères Calétusiennes, Chers Calétusiens,

Comme vous avez pu le lire dans notre compte-rendu municipal et/ou entendu lors des vœux de la Municipalité, il n'y aura plus de tir de feu d'artifice sur notre commune.

En effet, depuis quelques années, il était périlleux de tirer ce feu d'artifice dans les conditions actuelles (habitations et spectateurs trop proches, distances de sécurité réglementaires insuffisantes, des normes de plus en plus exigeantes ainsi que d'importantes réserves venant de la Préfecture, difficilement applicables sur notre territoire).

Après concertation avec le Conseil Municipal et notre fournisseur d'artifice, il a été décidé de le supprimer pour des raisons de sécurité, et faute de lieu adéquat répondant à ces critères.

Mais soucieux de maintenir des festivités nationales, moment de rassemblement important, il a été proposé de mutualiser ce feu d'artifice avec Clévilliers ; commune voisine où nous avons l'école de nos enfants et avec qui, nous organisons déjà des fêtes en commun (banquet des Anciens par ex.). Nous vous inviterons donc à rejoindre Clévilliers lors du tir du feu d'artifice **le 13** au soir (plus d'informations suivront en temps utile).

Cependant, la Municipalité continuera d'offrir le bal populaire, et le comité des fêtes, qui réfléchit au maintien de la retraite aux flambeaux, tiendra la buvette durant la soirée. Une proposition de restauration sur place est à l'étude avec notre crêpier « la Pat'du Pirate » (présent les mardis des semaines impaires dans notre village).

Le 14 juillet, le repas organisé par le comité des fêtes est maintenu.

En contrepartie, un colis de fin d'année sera offert par la Municipalité à nos habitants de 65 ans et plus. En effet, le budget alloué au feu d'artifice étant moins important, je trouvais équitable de le redistribuer sous une forme de solidarité.

Je reste à votre disposition pour échanger à ce sujet.

Bien cordialement,

Le Maire,
Hélène DENIEAULT